

# Palestine

# Solidarité

48

avril 2014 | 3 €

## Dans ce numéro

- 2** Agir POUR GAZA
- 4** CAMPAGNE POUR LA LIBÉRATION de tous les prisonniers palestiniens
- 6** CIRCULAIRES ALLIOT-MARIE MERCIER... toujours rien ?
- 6** DERNIÈRES NOUVELLES des procès...
- 7** BDS : RELANCER LA DYNAMIQUE, une nécessité politique
- 9** « MADE IN ILLEGALITY », une campagne belge exemplaire
- 10** L'AFPS A FAIT SA RENTRÉE à Sciences Po Paris
- 12** LE 8 MARS, journée internationale de la femme
- 13** INTERPELLATION DES CANDIDATS AUX municipales à Nancy
- 14** Porter un autre regard SUR LA PALESTINE
- 16** RELATIONS EUROPE / ISRAËL – l'amorce d'une intervention ?

## Négociations... ou marché de dupes ?

C'est la question qu'on peut se poser à entendre les exigences israéliennes. Jérusalem capitale éternelle d'Israël (mais bien sûr, si les Palestiniens faisaient un petit effort pour dire qu'Abou Dis c'est leur Jérusalem...), présence militaire israélienne (là aussi éternelle ?) dans la vallée du Jourdain (des fois que les chars jordaniens se mettraient en mouvement !), annexion de vastes « blocs de colonies » et... reconnaissance par les Palestiniens du caractère juif de l'État d'Israël... pour ne rien dire de la question des réfugiés.

Regardons un instant cette dernière exigence, sortie il y a juste deux ans du chapeau de Netanyahu, et dont il n'avait jamais été question auparavant. Ni lors des traités de paix avec l'Égypte ou la Jordanie, ni lors de la reconnaissance d'Israël par les autres États (les États se reconnaissent mutuellement sans se prononcer sur leur propre caractérisation ou identité supposée). Alors que s'agit-il d'obtenir des Palestiniens ? Rien moins que leur faire accepter l'effacement de l'histoire et troquer leur récit national contre la plus grossière mythologie sioniste. Pour un peu, ils devraient s'estimer heureux qu'on leur dise « *merci d'avoir gardé les clés de la maison pendant 2000 ans* ». Inacceptable et extravagant. La dimension politique du conflit s'effacerait au bénéfice du religieux.

Qu'est-ce qui rend possible une surenchère aussi caricaturale ? Assurément la posture des États comme la France qui, fermant les yeux et se bouchant les oreilles, ne savent que répéter mécaniquement « *nous soutenons les efforts de John Kerry* », renonçant par le fait à tout rôle actif pour faire valoir le droit.

Persévérer dans ce renoncement, c'est peut-être faire un pari, c'est surtout faire un choix politique. Celui de se tenir à distance et de refuser de désigner ceux qui jour après jour sabotent toute recherche effective de solution politique.

C'est faire comme si les 60 morts et 900 blessés palestiniens depuis l'ouverture des négociations relevaient de la nature des choses et non d'une politique délibérée. Comme si l'accélération continue des appels d'offres et mises en chantier de nouveaux logements dans les colonies ne devait entraîner que des condamnations et déplorations verbales. Comme si, en somme, on attendait sans oser le dire que les négociateurs palestiniens capitulent pour s'engouffrer dans la brèche et se féliciter de l'esprit de responsabilité des deux camps !

C'est un choix politique éminemment dangereux car nous savons bien qu'un « accord » obtenu aux dépens du droit ne déboucherait pas sur cette « paix juste et durable » que nous recherchons, mais au contraire serait porteur de lourdes menaces pour la paix et générateur de chaos.

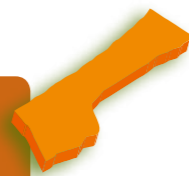
Cela dit assez notre responsabilité. Chaque jour qui passe rend plus difficile la solution politique fondée sur la coexistence de deux États. Mettons gouvernement et responsables politiques au pied du mur. Faisons leur entendre qu'Israël ne peut être l'exception permanente autorisée à la violation du droit international alors que son respect est posé en principe dans les autres conflits.

La France ne peut rester à la traîne en Europe. Il est temps qu'elle prenne la mesure de l'enjeu et se place enfin dans une logique de sanctions.

Il est temps d'être en cohérence avec le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, d'écouter les rapports des chefs de mission diplomatique à Jérusalem et Ramallah, de suivre Richard Falk rapporteur spécial de l'ONU.

Il faut stopper les apprentis sorciers de Tel Aviv ! Il en va de l'intérêt des deux peuples comme de celui de la paix.

**Taoufiq Tahani**



# Agir pour Gaza

**Dans l'indifférence quasi-générale, la Bande de Gaza est soumise à un blocus inhumain et à des attaques israéliennes incessantes : la pénurie d'électricité, de carburants, de médicaments et d'autres biens essentiels est catastrophique, l'industrie est détruite, les agriculteurs n'ont plus accès à leurs terres près de la frontière, les pêcheurs sont interdits d'accès au-delà d'une bande très étroite et sont régulièrement la cible des canonnières israéliennes. Les manifestations pacifiques qui commencent à s'organiser près de la frontière, phénomène important dont les médias parlent peu, sont terriblement réprimées.**

Après les attaques meurtrières de 2008-2009 et de novembre 2012, les bombardements de Gaza par l'armée israélienne n'ont jamais cessé. Le plus souvent annoncés en « représailles » contre des tirs de roquettes, qui eux-mêmes sont provoqués par des assassinats ciblés de militants palestiniens, décidés par Israël et exécutés par ses drones.

Tout cela s'accompagne d'une dégradation continue des infrastructures, que les inondations de décembre 2013 ont mise en évidence. Et par une catastrophe écologique majeure pour l'eau, déjà impropre à la consommation dans 90 % des cas :

à brève échéance la nappe phréatique, envahie par l'eau de mer, sera irrémédiablement détruite.

Depuis le changement de pouvoir en Égypte en juin 2013, les tunnels qui assuraient un minimum de respiration à la Bande de Gaza ont été systématiquement détruits

par l'armée égyptienne. Le passage de Rafah, seul point de passage pour la population palestinienne de Gaza, ne fonctionne que de manière intermittente, tout en excluant une partie importante de la population, y compris les étudiants ayant obtenu des bourses pour terminer leurs études à l'étranger.

## Le blocus de Gaza, une politique délibérée et de long terme

Le blocus de la Bande de Gaza, décrété par l'État d'Israël après les élections de 2006, a été maintenu après l'échange de prisonniers de 2011, alors que la détention du soldat Gilad Shalit, capturé par la résistance palestinienne lors d'une intervention israélienne à la lisière de Gaza, en était jusque-là le prétexte. Il traduit en fait une stratégie de long terme de l'État d'Israël, qui cherche par tous les moyens à isoler la Bande de Gaza et à la séparer du reste de la Palestine. Une politique qui date du début des années 1990 et s'est accélérée depuis la 2<sup>e</sup> Intifada.

Rappelons que le « passage sécurisé » entre la Cisjordanie et Gaza, élément indispensable d'une continuité territoriale, explicitement prévu par les accords d'Oslo, n'a jamais été mis en place. L'aéroport de Gaza a été rendu inutilisable en 2001 et détruit en 2002, le port prévu et financé par des organismes internationaux n'a jamais été construit, les travailleurs de Gaza sont empêchés d'aller travailler en Israël depuis 2002. Et l'impossibilité pratique de toute exportation a ruiné l'économie de Gaza, jusque-là réputée pour ses fabriques de meubles, ses fraises et ses fleurs coupées.

Aujourd'hui, malgré la formidable vitalité de la population de Gaza, malgré l'extraordinaire activité des universités de Gaza et la qualité de leurs étudiants, malgré la ténacité des agriculteurs et des pêcheurs de Gaza et la créativité de ses artistes, la situation de la Bande de Gaza est une catastrophe et un déni du droit.

Face à cette catastrophe délibérément provoquée, face à la demande des Palestiniens de Gaza de pouvoir vivre et non d'être assistés, ce n'est pas une réponse simplement humanitaire qui est nécessaire, c'est une réponse politique.

## La France et l'Europe doivent agir

Au-delà des déclarations qui condamnent le blocus de Gaza, il est temps que la France et l'Europe mettent leurs actes en conformité avec leurs paroles.

Il faut porter des exigences claires à l'État d'Israël, puissance occupante de la Palestine. Le blocus de Gaza doit être levé, la liberté de circulation pour les personnes et pour les marchandises doit être rétablie dans les deux sens aux postes frontières avec Israël, les zones de pêche et de culture rétablies, une liaison assurée entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie. Un plan d'urgence doit être adopté pour l'eau, en limitant strictement les prélèvements d'eau par Israël entre la Cisjordanie et Gaza, et en assurant un approvisionnement d'urgence de Gaza en eau potable.

Aux autorités égyptiennes, il faut également demander de rouvrir largement aux personnes le terminal de Rafah, et de l'ouvrir aux marchandises, mesure rendue nécessaire par la destruction des tunnels.

Au-delà de ces mesures d'urgence, Gaza a le droit de vivre : son aéroport doit être reconstruit, les travaux du port démarrés, une liaison permanente et sécurisée entre Gaza et la Cisjordanie assurée, des ressources en eau mobilisées en proportion du nombre d'habitants. C'est un ensemble d'objectifs essentiels sans lesquels aucune paix ne sera juste et durable.

Ces exigences doivent être portées fermement par la France et l'Europe, elles doivent être assorties de sanctions si Israël ne s'y conforme pas.

C'est sur ces bases <sup>(2)</sup> que les groupes locaux de l'AFPS ont commencé à se mobiliser et à interpeller leurs élus; cette mobilisation va s'accroître dans les mois à venir, en s'appuyant également sur la campagne de soutien à l'Arche de Gaza (voir encadré). Et c'est sur des bases similaires que les candidats aux élections européennes seront interpellés, entre autres, sur Gaza <sup>(2)</sup>, et qu'un texte commun a été adopté par la coordination européenne <sup>(3)</sup>.

Gaza est une partie intégrante de la Palestine, soumise comme le reste de la Palestine, mais sous des formes différentes, à l'occupation israélienne. Aucune paix n'est concevable sans Gaza.

**Bertrand Heilbronn, Claude Léostic**

(1) Texte de l'appel à télécharger sur le site de l'AFPS, [www.france-palestine.org/Gaza-La-France-et-l-Europe-doivent](http://www.france-palestine.org/Gaza-La-France-et-l-Europe-doivent)

(2) Document d'interpellation des candidats, préparé par la Plateforme des ONG pour la Palestine

(3) [www.france-palestine.org/Position-de-la-CECP-sur-Gaza?var\\_mode=calcul](http://www.france-palestine.org/Position-de-la-CECP-sur-Gaza?var_mode=calcul)



## Briser le blocus illégal de la bande de Gaza : l'Arche, une action de solidarité internationale

*Bateau de pêche acheté à des Gazaouis, transformé en cargo et remis en état de prendre la haute mer, l'Arche attend encore quelques aménagements (générateur etc.) et de finaliser sa cargaison avant de s'élancer sur la Méditerranée.*

Dans le droit fil de la Flottille de la Liberté, ce navire va dire au monde entier et en premier lieu aux autorités israéliennes que les Palestiniens revendiquent le droit de se déplacer et de commercer garanti à tous les peuples du monde, mais violé depuis de longues années par les gouvernements israéliens successifs. Il ne s'agit pas d'humanitaire mais d'une revendication politique claire : Gaza est depuis longtemps agressée, emprisonnée, dans le but de mettre à genoux les Palestiniens punis collectivement pour avoir « mal » voté. Et cela suffit.

Les organisateurs réclament « la liberté de déplacement par mer comme un défi puissant à l'occupation tout entière » et affirment « le droit des producteurs palestiniens d'exporter par le port de Gaza les marchandises en provenance de toute la Palestine », afin d'en marquer la nécessaire continuité territoriale. La Palestine est UNE.

Sans en être un acteur direct, l'AFPS soutient cette campagne menée par des Palestiniens et des militants internationalistes ensemble.

Pour y contribuer, achetons des marchandises que l'Arche transportera ou aidons aux travaux sur le bateau. Notre solidarité est urgente et indispensable.

Prenez contact avec votre groupe local AFPS et informez-vous sur le site de l'Arche : [www.gazaark.org/fr/](http://www.gazaark.org/fr/)  
Téléchargez le dépliant d'information : [www.gazaark.org/wp-content/uploads/2013/03/GA-Brochure\\_French20130318\\_BW\\_A4.pdf](http://www.gazaark.org/wp-content/uploads/2013/03/GA-Brochure_French20130318_BW_A4.pdf)

# Campagne pour la libération de tous les prisonniers palestiniens

**Au Proche-Orient, dans les chancelleries, dans les mouvements de solidarité, chacun sait l'extrême importance de la question des prisonniers palestiniens. Élément clé d'une solution politique à la situation d'occupation qui prévaut en Palestine, c'est maintenant qu'il faut la traiter et non après quelque négociation que ce soit.**

Quelque 5 000 citoyen(ne)s de Palestine – 1 pour 1000 habitants – sont aujourd'hui détenu(e)s dans les prisons de l'occupant, ceci en violation de la Quatrième Convention de Genève<sup>(1)</sup>. À l'échelle de la France métropolitaine cela reviendrait à ce que 63 000 personnes soient illégalement détenues sur le territoire d'une quelconque puissance occupante.

Parmi ces prisonniers, soumis à des conditions de détention très dures, des enfants, des malades, des universitaires, des chômeurs ou encore des élus. Dont Marwan Barghouthi du Fatah, Ahmad Sadaat du Front populaire ou Abdelaziz Dweik du Hamas, tous représentants du peuple.

Une campagne pour la libération de tous les prisonniers, avec Marwan en figure de proue, du fait de sa notoriété et de l'enjeu politique particulier que représente sa libération, est en construction<sup>(2)</sup>. Lancée symboliquement à Robben Island par l'ancien camarade de captivité de Nelson Mandela, Ahmad Kathrada, depuis la cellule où croupit Mandela pendant près de 20 ans, cette campagne internationale est soutenue par des personnalités de renom mondial, des prix Nobel notamment<sup>(3)</sup>. Des soutiens se mettent en place dans plusieurs pays, comme tout récemment en Italie ou en France.

Marwan est reconnu et respecté par toutes les composantes politiques de la Palestine comme en témoigne le rôle clé qu'il a pu jouer à diverses reprises pour tenter la réconciliation indispensable entre partis palestiniens et en faveur d'une solution politique avec l'occupant. Sans jamais renier le droit des Palestiniens à la résistance. Il est aujourd'hui un enjeu majeur dans les discussions entre l'Autorité palestinienne et les autorités israéliennes et dans le jeu politique palestinien pour l'après-Abbas. Ainsi celui-ci demandait-il la libération de Barghouthi et des autres prisonniers comme condition pour poursuivre les discussions que les

États-Unis et Israël veulent poursuivre après la date butoir d'avril tandis qu'en Israël les faucons se mobilisent contre une possible libération.

En France donc, avant-garde en Europe sur le travail pour les prisonniers, un relais de cette campagne vient d'être constitué, l'objectif étant d'amener des noms prestigieux à signer l'appel de Robben Island.

L'AFPS, dont la campagne parrainage est très appréciée et est ou va être reprise dans d'autres pays, est bien sûr impliquée dans cette campagne internationale, d'autant plus que Marwan Barghouthi, responsable du groupe d'amitié Palestine-France au Conseil législatif palestinien (le parlement des Palestiniens vivant en Palestine, à l'exclusion des réfugiés et de la diaspora) a déjà fait l'objet d'un soutien affirmé en France. Ainsi des personnalités politiques sont déjà intervenues en faveur de sa libération et de nombreuses villes en ont fait leur citoyen d'honneur.

Le comité de pilotage français, actuellement composé d'élus(e)s de

tous bords à l'exclusion de l'extrême-droite- et de représentants d'associations, entend mobiliser la société civile française et ses représentants. Nous devons obtenir les pressions politiques et diplomatiques indispensables qui permettront la libération des prisonniers palestiniens, Barghouthi, Sadaat, Dweik et TOUS les autres, sans laquelle toute négociation serait vaine. ■

*Claude Léostic*

(1) [www.icrc.org/dih/WebART/380-600056](http://www.icrc.org/dih/WebART/380-600056)

(2) <http://fmaapp.ps/>

(3) <http://fmaapp.ps/the-international-high-level-committee/>



## Déclaration de Robben Island pour la liberté de Marwan Barghouthi et de tous les prisonniers palestiniens

Nous, signataires, affirmons notre conviction que la liberté et la dignité sont l'essence même de la civilisation. Les peuples, à travers le monde, et à travers l'histoire, ont combattu pour défendre leur liberté et leur dignité contre le colonialisme, l'oppression, la ségrégation et l'apartheid. Des générations d'hommes et de femmes ont fait de grands sacrifices pour forger des valeurs universelles, défendre les libertés fondamentales et faire progresser le droit international et les droits de l'Homme. Il n'est pas de menace plus grande pour notre civilisation que de renoncer à ces principes et permettre leur violation et leur déni sans conséquence.

Le peuple palestinien lutte depuis des décennies pour la justice et la mise en œuvre de ses droits inaliénables. Ces droits ont été réaffirmés à maintes reprises par d'innombrables résolutions des Nations Unies. Les valeurs universelles, le droit international et les droits de l'Homme ne peuvent s'arrêter aux frontières, ni admettre les deux poids deux mesures, et doivent être mis en œuvre en Palestine. C'est la voie à suivre pour une paix juste et durable dans la région, au profit de tous ses peuples.

La mise en œuvre de ces droits implique la libération de Marwan Barghouthi et de l'ensemble des prisonniers politiques palestiniens dont la captivité est le reflet de la privation de liberté que le peuple palestinien endure depuis des décennies. Des centaines de milliers de Palestiniens ont été emprisonnés à un moment donné dans leur vie, dans l'un des exemples les plus frappants de détention de masse visant à détruire le tissu national et social du peuple occupé, et à briser sa volonté de parvenir à la liberté. Des milliers de prisonniers politiques palestiniens croupissent aujourd'hui encore dans les prisons israéliennes. Certains d'entre eux y ont passé plus de trente ans, rendant Israël, la puissance occupante, responsable des plus longues périodes de détention politique dans l'histoire récente.

Le traitement réservé aux prisonniers palestiniens, dès le moment de leur arrestation, au cours des interrogatoires, du procès, si un a lieu, et pendant leur détention, viole les normes prescrites par le droit international. Ces violations, y compris

l'absence des garanties les plus fondamentales d'un procès équitable, le recours à la détention arbitraire, les mauvais traitements infligés aux prisonniers, y compris l'usage de la torture, le mépris pour les droits des enfants, le manque de soins médicaux pour les détenus malades, le transfert de prisonniers dans le territoire de la puissance occupante, et les violations du droit de visites, ainsi que l'arrestation de représentants élus, requièrent notre attention et notre intervention.

Parmi ces prisonniers, un nom a émergé à la fois au niveau national et international, comme central pour l'unité, la liberté et la paix. Marwan Barghouthi a passé près de deux décennies de sa vie dans les prisons israéliennes, y compris les 11 dernières années. Il est le prisonnier politique palestinien le plus important et reconnu, un symbole de la quête du peuple palestinien pour la liberté, une figure d'unité et un défenseur de la paix fondée sur le droit international. À l'instar de la mobilisation internationale qui a conduit à la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers anti-apartheid, nous croyons que la Communauté internationale doit œuvrer pour la libération de Marwan Barghouthi et de l'ensemble des prisonniers palestiniens, comme partie intégrante de sa responsabilité morale, juridique et politique de contribuer à la mise en œuvre des droits du peuple palestinien.

Nous appelons donc à la libération de Marwan Barghouthi et de l'ensemble des prisonniers palestiniens, et nous engageons à agir dans ce sens. Jusqu'à leur libération, les droits des prisonniers palestiniens, tels que prévus par le droit international humanitaire et les droits de l'Homme, doivent être respectés et les campagnes d'arrestations doivent cesser.

L'un des indicateurs les plus importants de la volonté de faire la paix avec votre adversaire est la libération de tous les prisonniers politiques, un signal fort de la reconnaissance des droits d'un peuple et de sa revendication légitime de liberté. Elle est le marqueur d'une nouvelle ère, où la liberté ouvrira la voie à la paix. L'occupation et la paix sont incompatibles. L'Occupation, sous toutes ses formes, doit cesser de sorte que la liberté et la dignité puissent prévaloir. La liberté doit l'emporter pour mettre fin au conflit et pour que les peuples de la région puissent vivre en paix et en sécurité.

## Circulaires Alliot-Marie Mercier... toujours rien ?

Tout nous laisse croire que lorsque vous recevrez Pal Sol, le mauvais feuilleton des circulaires Alliot-Marie/Mercier n'aura pas connu son épilogue. À tel point qu'on peut se demander avec Pascal Boniface si ces scandaleuses circulaires ne vont pas se voir attacher le nom de Christiane Taubira. Laquelle, en dépit de ce qu'on sait de ses convictions s'est, à ce jour, révélée dans l'incapacité de mettre fin à une lecture aussi perverse de la loi qui criminalise une action politique.

On sait qu'en politique, il ne faut rien attendre des bons sentiments et que seuls gouvernent les rapports de forces. Nous n'avons pas à ce jour fait la preuve de notre force, contrairement à nos adversaires dont la capacité de nuisance est clairement établie.

À nous donc, sans relâche de mobiliser autour de nous, de faire circuler la pétition du Collectif national, d'interpeller les élus, bref d'actionner tous les leviers dont nous disposons pour qu'enfin soit tournée cette page indigne.

## Dernières nouvelles des procès... et conséquences à en tirer

Nous avons évoqué dans le dernier Pal Sol de décembre la relaxe prononcée par le tribunal de Pontoise le 20 décembre 2013, au bénéfice des 7 militants poursuivis. Rappelons ici la motivation particulièrement précise de la décision rendue :

« **C**et appel au boycott est en réalité une critique passive de la politique d'un état, critique relevant du libre jeu du débat politique qui se trouve au cœur même de la notion de société démocratique. Ainsi dès lors que le droit de s'exprimer librement sur des sujets politiques est une liberté essentielle dans une société démocratique, cet appel au boycott entre dans le cadre normal de cette liberté »

En aval de cette « bonne décision », deux autres décisions ont été rendues depuis. La première de la Cour d'appel de Paris le 5 février confirme la décision du tribunal de grande instance de Bobigny, et relaxe donc les 4 inculpés poursuivis, pour nullité.

La deuxième décision concerne le procès qui avait été intenté à l'AFPS en décembre 2010, au civil, par la société OPM, importatrice du gazéificateur Sodastream. Rappelons rapidement le contexte dans lequel intervenait cette procédure. À la suite des démarches faites auprès des services de la répression des fraudes, et d'une enquête menée par sa direction de Loire Atlantique, celle-ci avait établi en mars 2011 un procès-verbal d'infraction contre la société

OPM, déclarant « particulièrement justifiées les poursuites pénales contre l'importateur ». Ce procès-verbal, auquel nous nous étions alors associés, avait été classé sans suite par le procureur, puis le procureur général en février 2012 (celui-ci rappelait alors que « les mensonges ne sont pas tous punissables »). Nous avons alors porté l'affaire au tribunal en juin 2012, mais avons été déboutés de notre plainte le 21 mars 2013. (« la tromperie... supposant un caractère intentionnel et un effet déterminant sur le comportement des acheteurs » que le tribunal ne relevait pas en l'espèce).

C'est dans ce contexte qu'a été jugée l'affaire dans laquelle OPM nous accusait de dénigrement de son produit. Il s'appuyait pour cela sur les 46 articles mis en ligne sur le site de l'AFPS, relatant autant d'actions menées par nos militants entre 2010 et 2012, et réclamait à ce titre 46 000 € à titre de dommages et intérêts.

La décision du TGI de Paris du 23 janvier 2014 rappelle d'abord que l'appel au boycott d'un produit relève de la liberté d'expression :

« Attendu qu'il résulte ensemble des articles 1382 du code civil et 10 de la Convention européenne de sauvegarde des

droits de l'homme et des libertés fondamentales que le principe de la liberté d'expression ne peut subir que les restrictions rendues nécessaires par la défense des droits d'autrui; que relève de l'exercice de la liberté d'expression la provocation d'autrui à se détourner d'un produit ou "appel au boycott" ».

Elle juge en revanche que les modalités de cet appel au boycott présentaient un caractère abusif qui met en cause notre responsabilité civile : il s'agit ici du contenu des tracts et slogans utilisés (fraude, tromperie, apartheid israélien...) et notamment l'affiche visible sur une des vidéos relative à l'action menée à Perpignan mise en ligne par BDS France (représentant une tache de sang au milieu du gazéificateur). Le tribunal nous condamne pour cela à 4 000 € auxquels s'ajoutent 2 500 € au titre de l'article 700, ainsi que les dépens.

Ainsi, quoique l'administration de la répression des fraudes ait jugé particulièrement justifié de poursuivre OPM pour « tromperie », nous sommes interdits d'utiliser dans nos slogans et nos tracts, un certain nombre de termes s'agissant de Sodastream/Soda-Club : « illégal », « frauduleux », « illicite », « tromperie sur l'origine », « tromperie des consommateurs ». Si l'illégalité des colonies est bien reconnue, celle des produits qui en proviennent ne l'est pas, comprenez qui pourra.

Au vu de cette décision, nos avocats nous ont recommandé la prudence quant à l'engagement d'une procédure

d'appel, compte tenu du risque de voir une Cour d'appel remettre en cause la « légitimité du boycott », ici clairement reconnue, et de plus alourdir la condamnation financière.

Le Conseil National consulté sur la base d'une proposition du Bureau national, a décidé de ne pas aller en appel, s'appuyant sur le fait que cette décision ne fait pas obstacle à la pratique de l'appel au boycott, même si elle en contraint les modalités.

À nous donc d'en tirer les conséquences sachant que ces actions d'appel au boycott citoyen sont d'abord pour nous un moyen de mettre en cause la colonisation, de la faire connaître à ceux qui viennent faire leurs courses dans les magasins devant lesquels nous tractons, et cela au moins n'est pas contesté.

Conséquences dans nos méthodes d'intervention d'abord : la distribution à l'extérieur des magasins est au moins aussi efficace quant au nombre de citoyens touchés, ne nous aliène pas des personnes qui vivent mal l'intrusion dans les magasins (employés et consommateurs), et limite les risques d'être poursuivi pour « l'entrave au commerce ».

Conséquences également dans les slogans et tracts : soyons vigilants sur les termes que nous utilisons. ■

Didier Fagart

## BDS : relancer la dynamique, une nécessité politique

**Nous en avons fait le constat lors du dernier congrès : malgré la forte implication de certains de nos groupes locaux, beaucoup ne sont pas engagés dans les actions BDS, notamment s'agissant d'appels au boycott citoyen. Voire d'appels au désinvestissement ou à un « simple » désengagement comme avec la campagne pour amener Orange à rompre son partenariat avec la société israélienne Partner Communications.**

Les raisons en sont certainement diverses. Difficultés du passage à l'acte pour certains, mais aussi peut-être, pour ceux qui pratiquent ces actions, appréhensions liées aux poursuites judiciaires ou effet de lassitude devant ce qui est ressenti comme une absence de résultats. Il est donc important de prendre la mesure des obstacles et de bien s'entendre sur l'enjeu politique. Les GL qui le souhaitent doivent savoir que le GT BDS comme le Bureau national sont à leur disposition pour les rencontrer.

Avant toute chose il faut rappeler que l'appel palestinien à une campagne internationale pour le BDS a été lancé en 2005 pour le 1<sup>er</sup> anniversaire de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de La Haye du 9 juillet 2004. Lequel établissait l'illégalité du Mur et le fait que « les États sont dans l'obligation de ne pas reconnaître la situation illicite découlant de la construction du mur et de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par cette construction ». L'appel aux sociétés civiles était une réponse à l'inertie des États tant qu'Israël continuerait à violer

impunément le droit international. On sait ce qu'il en est dix ans plus tard.

Il est donc tout à fait logique que devant une politique d'agression et de colonisation continue qui ne fait que s'accélérer, l'exigence du BDS monte à travers le monde et apparaisse désormais inquiétante aux yeux d'une partie de l'establishment israélien et notamment du patronat. C'est dire l'importance de l'enjeu au moment où la politique israélienne s'applique à saper la solution politique fondée sur la coexistence de deux États.

Nous ne pouvons pas ne pas être au rendez-vous. À l'heure où nombre d'États européens, dans la logique des « lignes directrices » s'emploient à marquer que les colonies ne sauraient être assimilées à Israël, les cibles qui sont principalement les nôtres, les produits des colonies, sont plus que jamais sur la sellette. Plus largement, notre exigence doit être : « Pas de commerce avec les colonies ni avec les entreprises qui participent à la colonisation! ».

Trois ans d'actions particulièrement concentrées sur Sodastream nous avaient sans doute permis de toucher quelques milliers de personnes, mais en quelques jours ce sont des centaines de milliers d'internautes qui ont été informés à travers la publicité intempestive pour le produit faite par Scarlett Johansson contrainte, devant le tollé général, à renoncer à son rôle d'ambassadrice d'Oxfam. De même la réaction de 50 dessinateurs protestant contre le sponsoring du Festival d'Angoulême a transformé cette opération en une formidable contre-publicité. Et, du coup, c'est une masse considérable de gens qui ont été alertés par la presse avec très souvent une information sur l'action de l'AFPS et du procès que nous a intenté OPM. Nous n'en espérons pas tant en si peu de temps...

Il nous faut donc plus que jamais être présents sur ce terrain. C'est le moment de retourner à notre avantage l'échec judiciaire que nous avons subi face à l'importateur OPM sur la question de la « tromperie sur l'origine ». Pour cela, il nous faut expliquer que, non bien sûr, ce n'est pas un produit illégal puisque la France en autorise honteusement à ce jour la commercialisation, mais « simplement », excusez du peu (!), un produit fabriqué dans une colonie illégale! Qu'il n'y a pas volonté de « tromper » le consommateur, mais total assentiment pour se plier à la politique israélienne de colonisation et d'annexion par la force. Il n'est donc pas difficile de communiquer sans rien lâcher sur le sujet et le GT BDS mettra à la disposition des groupes un matériel de communication adapté pour poursuivre et amplifier les actions contre Sodastream et Ahava.

La question est en fait de trouver les moyens, sur ce terrain-là, de porter nos actions à la hauteur qu'impose la

situation provoquée par la fuite en avant des autorités israéliennes. Les produits agricoles sont également une bonne cible qui permet facilement de dévoiler la situation de la Vallée du Jourdain, malheureusement exemplaire en matière de dépossession et de colonisation.

Il nous faut aussi relancer la campagne Orange en cherchant à nous appuyer sur les organisations du Collectif qui en sont partie prenante. La rencontre entre Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, et Taoufiq Tahani, qui a permis d'acter de fortes convergences, devrait ainsi nous inciter, au niveau des GL, à prendre contact avec les organisations de cette centrale syndicale pour voir les possibilités d'interventions coordonnées. Et ne pas nous en tenir bien sûr à la seule CGT.

Il nous faut faire plus. Ce fut d'ailleurs la conclusion du débat mené sur ce sujet lors du Conseil national des 15 et 16 mars. Faire plus en terme de visibilité, notamment à travers notre site qui doit faciliter l'accès à toute la gamme des outils que nous proposons et mieux mettre en valeur les actions BDS de nos groupes. Faire plus en menant des campagnes bien identifiées et limitées dans le temps, centrées par exemple sur telle chaîne de magasins avec interventions militantes devant les boutiques ou supermarchés, signatures de lettres interpellant directions de magasins, direction générale et centrales d'achat.

Le BDS, ce n'est pas le seul boycott citoyen. Nous devons en même temps et avec force dénoncer tout ce qui relève de la complicité avec la colonisation. C'est ce que nous faisons déjà avec Orange. Il nous faut porter cette exigence en direction de l'État comme des entreprises et des divers investisseurs. Cela ouvre des perspectives nouvelles pour lesquelles nos voisins de l'Europe du Nord ont une sérieuse longueur d'avance. Il y a aussi chez nous des Fonds d'investissements qu'il faut mettre en garde contre toute opération douteuse avec les banques israéliennes impliquées dans la colonisation.

Faire plus et mieux, alors que le mouvement BDS commence à marquer des points, c'est aussi savoir s'inspirer des exemples de nos voisins, anglais et belges notamment, qui ont réussi à construire des campagnes d'ensemble, adaptées à la situation de leurs pays. ■

Jean-Paul Roche

## « Made in Illegality », une campagne belge exemplaire



© VOXUNIT.COM

C'est par une conférence de presse tenue le 27 février à Bruxelles qu'un collectif d'une vingtaine d'organisations regroupées dans deux coalitions, flamande et francophone, dont les deux grandes centrales syndicales CSC et FGTB (avec son homologue flamande ABVV) et la FIDH a lancé la campagne « Made in Illegality ». L'objectif? Que la Belgique et l'UE passent de la parole aux actes et sanctionnent la colonisation en cessant immédiatement tout échange économique et commercial avec les colonies israéliennes.

Cette campagne s'appuie sur l'étude juridique du Professeur François Dubuisson, professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles, étude dont on ne peut que recommander la lecture et qui est téléchargeable sur notre site : [www.france-palestine.org/Les-obligations-internationales-de\\_23304](http://www.france-palestine.org/Les-obligations-internationales-de_23304)

La présentation des revendications de la campagne est parfaitement claire et vaut d'être citée en entier.

« La Belgique, l'Union européenne et les autres États membres ont pour devoir et responsabilité de prendre des mesures visant à l'arrêt de la colonisation et de l'occupation du Territoire palestinien par Israël.

L'UE et la Belgique condamnent, régulièrement et sans ambiguïté, la politique de colonisation d'Israël. Mais, paradoxalement, en raison de l'ampleur des échanges économiques et commerciaux entretenus avec les colonies, elles contribuent à soutenir leur développement économique et territorial. Cela ne peut plus continuer.

Parce qu'il est temps que la Belgique et l'Union européenne :

- › **PASSENT DE LA PAROLE AUX ACTES;**
- › **SE METTENT EN CONFORMITÉ** avec leurs obligations au regard du droit international et des droits de l'homme;
- › **NE PARTICIPENT PLUS** à l'économie de la colonisation israélienne;
- › **NE SOUTIENNENT PLUS** directement ou indirectement l'essor des colonies israéliennes.

Les organisations signataires de la présente campagne Made in Illegality demandent à la Belgique et l'UE de cesser immédiatement tout échange économique et commercial avec les colonies israéliennes.

L'État belge a le devoir et la responsabilité de s'assurer que sa politique ne soutient pas directement ou indirectement la pérennisation et l'expansion des colonies; prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les relations qui lient son économie à l'économie de la politique de colonisation israélienne.

Dans cette optique, les organisations signataires exigent et pressent le gouvernement belge d'adopter les mesures suivantes :

- › **INTERDIRE L'IMPORTATION** des produits des colonies;
  - › **EXCLURE LES COLONIES** des accords bilatéraux et de coopération avec Israël;
  - › **DISSUADER LES ENTREPRISES BELGES D'INVESTIR** et d'entretenir des relations commerciales avec les colonies israéliennes.
- D'autres mesures complémentaires doivent être adoptées :
- › **EXCLURE DES MARCHÉS PUBLICS** et des appels d'offres les entreprises implantées ou opérant dans les colonies;
  - › **DISSUADER LES CITOYENS BELGES** et européens d'acquiescer des biens immobiliers dans les colonies;
  - › **FORMULER DES DIRECTIVES À L'ATTENTION DES VOYAGISTES** afin d'éviter toute forme de soutien à des entreprises et des sites touristiques dans les colonies ou exploitées par elles. »

Cette action va donc être menée en direction du gouvernement belge et de l'UE. Nous la suivrons attentivement et aurons à nous en inspirer dans notre recherche d'une large unité pour bannir toute complicité avec la colonisation.

JPR

## L'AFPS a fait sa rentrée à Sciences Po Paris

**En septembre 2013, la rue Saint-Guillaume a accueilli la première antenne universitaire de l'Association France Palestine Solidarité. Une toute jeune équipe d'étudiantes et d'étudiants motivés et pleins d'idées ont décidé de consacrer une partie de leur temps libre à sensibiliser les jeunes autour de la question palestinienne et de la défense des droits du peuple palestinien.**

Tout d'abord nous avons franchi avec brio la campagne de reconnaissance des associations, procédure obligatoire à Sciences Po pour faire partie du paysage associatif pendant l'année scolaire. En effet, nous avons été la deuxième association à recueillir les 120 voix nécessaires pour exister à Sciences Po. Nous avons très vite mis en place une page Facebook pour nous faire repérer du plus grand nombre d'étudiants, puis nous avons interpellé les étudiants français et étrangers sur la Palestine.

En plus des moyens de communication virtuelle, il est important d'être présent physiquement, c'est pourquoi à chaque événement que nous organisons, nous nous attachons à tenir un stand pendant plusieurs jours de 8 h à 19 h afin d'être visibles de tous et de donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de venir discuter, s'informer et débattre. Notre but en créant cette antenne universitaire est de rassembler les jeunes autour de la Palestine, de faire en sorte que la question palestinienne ne soit pas normalisée ni oubliée car vieille de plus de soixante ans déjà. Même dans une école de sciences politiques, ce n'est pas évident de mobiliser les étudiants.

### Des actions diversifiées

C'est pourquoi au cours de cette première année d'existence nous avons essayé de diversifier nos actions. Tout d'abord nous avons organisé plusieurs conférences dont la première sur l'histoire de la Palestine depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et une deuxième sur le thème d'une solution à un État. Le succès a été relatif car il y avait des étudiants mais beaucoup déjà sensibilisés sur cette question.

Par conséquent nous avons décidé d'installer un check point à l'entrée de la cafétéria d'un des bâtiments des Sciences Po, afin d'interpeller concrètement les étudiants sur un aspect de la vie des Palestiniens. En amont, cela nous a demandé une certaine préparation au niveau matériel (inspiré largement des idées du Groupe Jeunes de l'AFPS) mais également au niveau administratif. En effet, nous savions que cette action allait déranger et nous avons toujours voulu respecter les règles de la vie associative à Sciences Po



pour qu'aucun de nos événements ne soit censuré. Cet événement a eu beaucoup d'écho au sein de Sciences Po et a suscité de nombreuses réactions, enthousiastes mais aussi révoltées. C'est pourquoi, pour tout événement, il faut être prêt à recevoir et entendre toutes sortes de propos, être prêt à laisser la parole aux avis qui s'opposent à nos événements mais également savoir comment y répondre sans mettre en péril l'image de l'association et son devenir. Étant pour l'instant une équipe de seulement sept personnes, dont cinq personnes ayant voyagé en Palestine, il est plus facile de gérer les réactions de chacun et d'éviter tout débordement.

### Faire face à de nombreux obstacles

Malheureusement, à la rentrée de janvier 2014 nous avons dû faire face à de nombreux obstacles pour organiser la restitution des conclusions du Tribunal Russell. Bien que des personnalités d'exception soient invitées, il a fallu se battre avec l'administration pour obtenir une salle à Sciences Po, notamment à cause des réactions et des plaintes que le check point avait suscitées chez certains étudiants.

Le plus difficile pour une antenne universitaire est de gérer les différentes contraintes tout en essayant de réaliser nos propres objectifs qui sont : l'information, la sensibilisation et l'action.

En effet nous sommes entièrement dépendants du système associatif de Sciences Po, c'est pourquoi il faut s'attacher à toujours respecter les règles imposées. L'associatif à Sciences Po est certainement sans comparaison par rapport aux autres écoles. C'est un vrai engagement des élèves, largement encouragé par l'administration, avec une équipe qui travaille avec les étudiants pour ça, impliquant des avantages et des contraintes. Pour cette première année d'existence nous n'avons eu aucune censure, nous avons même réussi à organiser en partenariat avec le syndicat Solidaire(s) de Sciences Po, une conférence lors de la semaine de l'Apartheid israélien au début du mois de mars. D'autre part, cette conférence a aussi marqué un changement de stratégie de notre part : s'associer avec d'autres organisations peut parfois permettre de réaliser plus facilement des événements dont le sujet est polémique.

Créer une antenne universitaire de l'AFPS est un vrai challenge. Cela nous a permis de nous rendre compte à la fois de la complexité de la tâche face à des étudiants parfois « blasés » d'entendre encore et toujours parler de la Palestine, mais également de l'enthousiasme d'autres étudiants qui n'attendaient qu'une association défendant les droits du peuple palestinien pour s'engager plus concrètement. Enfin, même si au cours de l'année nous avons dû revoir nos objectifs à la baisse, nous sommes fiers d'avoir contribué à amener la Palestine dans les murs de Sciences Po, en profitant de toutes les occasions possibles pour parler de la Palestine. Un dernier exemple d'action, très simple, a été nos « roses de Gaza » en papier confectionnées par l'équipe et distribuées aux étudiants dans le hall de Sciences Po avec une note dénonçant l'apartheid israélien.

### De nouveaux projets à venir

Cette première année va nous permettre de réfléchir à de nouveaux projets, comme l'organisation d'un voyage réservé aux étudiants de Sciences Po, afin d'encourager la visite de terrain, élément déclencheur de réelles prises de conscience. Faire vivre une association universitaire c'est savoir faire preuve d'imagination, de créativité dans les événements proposés mais également de motivation et d'endurance tout au long de l'année scolaire. Nous n'avons cessé de répéter aux étudiants que s'engager auprès des Palestiniens dans leur combat pour la dignité et pour leur droit à un État est un devoir de tout citoyen. L'avenir de la Palestine est entre les mains des nouvelles générations, c'est pourquoi il est important en tant que jeunes, en tant qu'étudiants, de donner une voix à la Palestine au sein des universités. ■

Jeanne Perrier

## Le dé-développement économique de la Palestine

À l'heure du bilan d'Oslo, l'étude d'Olivia Elias présente l'évolution de l'économie palestinienne depuis 1967 et dénonce l'illusion de la « paix économique », chère à John Kerry, dans le contexte de l'occupation et de la colonisation.

L'auteur décrit l'économie avant Oslo (gestion militaire, destruction des circuits économiques, accaparement des terres et des ressources en eau, transformation des territoires en marché captif et fournisseur de main d'œuvre pour Israël) et ses conséquences : désindustrialisation, chômage, échanges déséquilibrés et dépendance financière.

Olivia Elias analyse les Accords d'Oslo et leur annexe économique, le Protocole de Paris, nouveau cadre de l'économie d'occupation, qui instaurent dans tous les secteurs des comités mixtes soumis au veto israélien. Les règles d'importation en sont les aspects négatifs majeurs : application des tarifs douaniers israéliens, quotas d'importations, perception des recettes par les douanes israéliennes. Israël ne se présente plus comme occupant mais comme partie à un contrat avec l'Autorité palestinienne, mais dont l'espace de souveraineté est restreint et morcelé, sans moyens de politique économique (monnaie, commerce extérieur, fiscalité), au pouvoir limité aux dépenses budgétaires, sous réserve d'un possible veto. Le fonctionnement très défavorable des accords est encore aggravé par la poursuite de la colonisation, les restrictions à l'accès aux ressources et à la circulation des personnes et des biens, les mesures punitives (rétention des recettes douanières).

Le chapitre 3 présente « Vingt ans après, les fruits amers d'Oslo » : administration alimentée par l'aide étrangère, sans création d'emplois ni développement productif en Cisjordanie, effondrement à Gaza, fermeture du marché israélien du travail, régression agricole et industrielle, faiblesse des exportations, prédominance des PME, échanges déséquilibrés avec Israël, restrictions à la circulation des personnes et des biens et à l'accès aux ressources. Le chapitre 4 présente le coût de l'occupation (pertes de production de l'ordre du PIB et coûts fiscaux très supérieurs au déficit budgétaire) et donc l'ampleur du développement que permettrait la fin de l'occupation. Les cas des technologies de l'information et des communications et de l'industrie pharmaceutique illustrent les obstacles au développement.

La conclusion s'impose : « La souveraineté politique, préalable au développement », pour autant qu'il s'agisse d'une souveraineté réelle sur un territoire viable, ses ressources, ses axes de circulation, ses frontières internationales, permettant un véritable développement au-delà de la croissance incertaine et artificielle d'aujourd'hui. Souveraineté et développement se conditionnent mutuellement et supposent l'arrêt de la colonisation et la restitution des terres spoliées. Les pressions internationales sont donc fondamentales. L'étude se conclut sur un appel à la mobilisation citoyenne pour sanctionner l'occupation et la colonisation.

Gérard Larose



## Le 8 mars, journée internationale de la femme

L'occasion bien sûr pour l'AFPS de sensibiliser l'opinion à propos de la Palestine et de rappeler, ainsi que le mentionnait Amnesty International dans un rapport de 2005 : « Les Palestiniennes sont les principales victimes de l'escalade du conflit et des décennies d'occupation israélienne, tout en étant soumises dans la société palestinienne à un ensemble de lois et de normes qui font d'elles des êtres inférieurs ».

Des initiatives ont eu lieu un peu partout. À Paris, la coordination Île-de-France de l'AFPS distribuait un tract au long de la manifestation internationale organisée à l'occasion, pour saluer le combat des femmes palestiniennes pour la dignité, la justice, la liberté, l'égalité.

À Versailles, le groupe local invitait la réalisatrice écrivain Norma Marcos pour commenter la projection de son film *L'espoir voilé* et parler de son livre *Le désespoir voilé*, sur la condition et le combat de la femme palestinienne.

Cette soirée a réuni près d'une centaine de personnes attentives qui ne connaissaient pas forcément la réalité de la situation là-bas. Ce fut donc l'initiative qui a regroupé le plus large public depuis la création de ce groupe local.

La soirée était en fait sous l'égide de « Versailles Solidarité internationale », dans lequel se sont regroupées un ensemble de 18 associations militant en direction des populations de pays très divers, en Afrique, en Asie ou ailleurs.

Cette particularité est intéressante à plus d'un titre. D'abord parce que Versailles est une ville tout à fait particulière de par son histoire et sa réalité aujourd'hui.

On a coutume de dire qu'on connaît une ville à travers son tissu associatif. Versailles, ville fidèlement de droite située à 18 km de Paris, regroupe nombre d'associations nostalgiques de l'Ancien Régime ou très religieuses. L'AFPS, qui participe désormais au traditionnel forum des associations en septembre, a sans doute créé l'événement lorsqu'elle a permis de faire flotter le drapeau palestinien à l'ombre de l'hôtel de ville.

Cette ville et sa population traditionnellement discrètes sont devenues cependant le fer de lance de toutes les mobilisations réactionnaires contre le mariage gay ou l'avortement et la contraception. Les choses ne sont cependant pas monolithiques. Versailles connaît aussi une population immigrée ou socialement défavorisée mais c'est, comme le disait son ancien maire Étienne Pinte, ardent défenseur de la cause palestinienne en vertu de ses convictions de justice, une ville très œcuménique.

Bernadette Perrutel et Philippe Domergue, tous deux responsables d'association, ont œuvré pour la concrétisation de ce projet le 8 mars. Pal Sol les a interrogés à l'occasion.

**Une soirée « Palestine » alors que vous êtes engagés, avec les autres associations, sur d'autres projets et d'autres pays, cela ne vous a pas posé problème ?**

**BP** L'AFPS s'est intégrée dès sa création dans la traditionnelle semaine de la solidarité internationale. En novembre dernier, c'est un film *Réconciliation, le miracle de Mandela* qui a été projeté, une semaine avant sa mort. C'est vrai que le fait que l'ONU ait décrété 2014, année des droits des Palestiniens, était une opportunité.

**PD** Nous travaillons dans le domaine de la solidarité internationale, ce n'est pas évident lorsque la situation présente une crise économique où l'étranger peut être présenté comme responsable ou comme non prioritaire. En nous regroupant nous sommes plus forts pour faire avancer nos projets respectifs et nous traduisons la solidarité concrètement entre nous.

**L'AFPS existe pourtant à Versailles depuis moins de deux ans ?**

**PD** Bien entendu, l'AFPS présente un aspect politique particulier alors que généralement, nous agissons dans un esprit et un contexte avant tout humanitaire. Ceci peut déranger dans une ville comme Versailles mais pas pour des associations qui travaillent dans le domaine de la solidarité internationale, pas pour des gens qui sont engagés contre diverses formes de racisme ou de xénophobie.

**Pourtant, les réactions hostiles à la défense des droits des Palestiniens n'ont pas manqué ?**

**BP** C'est sans doute le fait de quelques individus, par ailleurs chaque initiative a fait l'objet de pressions à l'égard de la municipalité qui y est probablement attentive, particulièrement à l'approche des élections municipales.

**PD** On peut relever cependant que l'adjointe au maire chargée des associations n'a jamais fait de véritable blocage et qu'elle était présente lors de la soirée du 8 mars, après avoir été agressée verbalement sur le marché à ce propos.

*Propos recueillis par Michel Basileo*

## Interpellation des candidats aux municipales à Nancy

À Nancy, depuis plusieurs années nous cherchons intervenir lors des élections sachant que les questions internationales ne passionnent guère les candidats et que, s'agissant de la Palestine, ils font en général preuve d'une grande frilosité, pensant avoir plus à y perdre qu'à y gagner.

Et l'AFPS ne pèse pas d'un poids tel dans la société pour que son avis compte de façon particulière au moment des élections. Nous en avons conclu que nous ne devons pas mener seuls l'interpellation des candidats. En Lorraine, nous avons la chance d'avoir un collectif d'une cinquantaine d'associations de solidarité internationale, LorSud. L'AFPS, membre de son bureau, y est entendue.

Aux européennes 2009, LorSud a invité toutes les listes à une rencontre commune pour répondre à un questionnaire préparé par les associations du collectif. L'opération a été réitérée pour les législatives 2012. Nous avons constaté qu'en agissant ainsi collectivement, nous nous assurons de la présence d'une majorité de candidats.

Forts de ce succès, nous avons appliqué cette méthode aux municipales 2014. Nous avons choisi les deux plus grosses communes de Meurthe-et-Moselle, Nancy et Vandœuvre. Nous avons préparé 11 questions sur 4 thèmes : coopération décentralisée, marchés publics et délégations de service public, accueil des étrangers et paix et développement. Ce sont plutôt les antennes d'associations nationales ayant l'habitude de mener des plaidoyers qui se sont mobilisées (Oxfam, CCFD, MAN, AFPS) mais aussi le collectif lorrain pour le commerce équitable. L'AFPS était chargée des questions relatives à la Palestine. Nous avons préparé 3 questions : sur la place accordée à la coopération décentralisée et la conception présidant à sa mise en œuvre, sur la mise en place d'un partenariat institutionnel avec une collectivité palestinienne, sur l'instauration de clauses éthiques dans les marchés publics pouvant viser les entreprises participant à la colonisation.

Nous avons invité toutes les listes à l'exception du FN. À Nancy toutes les listes sont venues, trois étant représentées par leur tête de liste : liste UDI-UMP de la majorité sortante, coalition PS-PC-EELV, Front de Gauche (sans le PC) et deux listes sans étiquette politique.

Nancy est jumelée depuis très longtemps avec la ville israélienne de Kiryat Shmona. Récemment, la municipalité a décidé de soutenir, encore très timidement, les projets de

l'AFPS. C'est à dessein que l'AFPS n'a jamais remis en cause le jumelage avec Kiryat Shmona, estimant que ça ne pourrait être que contre-productif. Nous pensons qu'il faut plutôt, en parallèle, viser un partenariat entre la ville et une collectivité palestinienne, car c'est dans la pratique d'un tel partenariat, par les échanges sur le terrain, que les esprits évolueront. Aucun des candidats n'a remis en cause le jumelage avec Kiryat Shmona. Le Front de Gauche s'est prononcé pour la proposition de l'AFPS alors que les deux listes UDI-UMP et PS-PC-EELV ont avancé l'idée d'un jumelage triangulaire, idée totalement illusoire dans la situation actuelle et qui ne peut que renvoyer aux calendes grecques l'instauration d'un partenariat avec la Palestine. Sur l'introduction dans les marchés publics de clauses éthiques visant les entreprises complices de la colonisation de la Palestine, seuls le Front de Gauche et une des listes sans étiquette ont marqué une position de principe claire.

La synthèse écrite des réponses a été diffusée à des milliers d'exemplaires par les associations de LorSud dans leurs réseaux respectifs. Sans nous faire d'illusion sur le poids que cela aura dans les votes, nous avons contribué ainsi à ce que la Palestine ne soit pas totalement oubliée du débat des municipales à Nancy. ■

*Guy Perrier*

### 5<sup>e</sup> conférence des groupes locaux

La conférence des groupes locaux se tiendra sur deux demi-journées les 17 et 18 mai à Ivry. Réunie tous les deux ans dans l'intervalle des congrès, elle permet des échanges entre GL et est un élément important dans la construction d'une AFPS plus forte et au maillage territorial renforcé. Rassemblant 33 GL en 2006, elle en a réuni 57 en 2012 avec 160 participants.

Après une introduction et un débat sur la situation politique, elle permettra des échanges d'expériences entre GL autour d'ateliers thématiques et de stands. Cette année nous échangerons notamment autour des actions BDS, de la coopération décentralisée et des prisonniers.

# Porter un autre regard sur la Palestine et le peuple palestinien

Depuis quelques années se déroule en novembre à Alès et ses environs un ensemble de manifestations que nous avons intitulé « Automne palestinien en Cévennes ». Nous avons choisi le mois de novembre à cause du 29, jour anniversaire du plan de partage de la Palestine par l'ONU en 1947, pour rappeler l'iniquité subie par la population de Palestine et qui se perpétue.

Mais qu'est-ce donc que l'Automne palestinien en Cévennes? Quels objectifs? Pourquoi cette manifestation qui mobilise nos énergies bien au-delà d'un mois? Parce que les Palestiniens ne sont pas seulement un peuple qui vit sous occupation et pour qui vivre, voire survivre, c'est

de chaque Palestinien : Culture et Résistance.

Rendre son humanité à un peuple trop souvent perçu à travers le prisme caricatural de médias — et particulièrement les radios et télévisions — qui trop souvent se contentent de reprendre les affirmations des gouvernements israéliens globalement relayées par nos gouvernants. Une autre façon de sensibiliser un public peu ou mal informé, de lutter contre la désinformation. Tout le monde peu ou prou connaît le « conflit israélo-palestinien », et majoritairement la sympathie va aux Palestiniens, mais qui connaît réellement la question? Peu de monde en vérité, même parmi ceux qui croient savoir, même parmi les élus et responsables politiques, syndicaux ou associatifs...

Il y a 5 ans, souhaitant faire connaître une image plus complexe du peuple palestinien, nous proposons au Cinéma Les Arcades d'Alès de programmer fin novembre une semaine de films palestiniens : 4 films suivis de débats (deux fictions, deux documentaires). Proposition immédiatement acceptée par Sylvain Lazare alors directeur du cinéma. Progressivement la semaine devint quinzaine, puis mois, s'enrichit d'expositions, de conférences, toujours avec débats, et enfin d'une soirée spectacle avec buffet/repas. Les lieux et les partenaires se sont diversifiés : cinéma, librairie, radio locale, médiathèque, centre socioculturel, villes voisines : Saint-Christol-lez-Alès, Cendras, Saint-Julien-les-Rosiers... Outre Les Arcades de nouveaux partenaires nous ont accompagnés et se sont associés à cette aventure, tout au long de ces années, et nous ont permis de toucher un public plus large, différent.

C'est l'occasion d'inviter des réalisateurs, des journalistes, des universitaires, des artistes... de faire et faire faire de belles rencontres : pêle-mêle, Hassan Balawi, Sandrine



résister, quotidiennement. Ce sont aussi des enfants qui jouent, pleurent, rient, étudient, des personnes qui travaillent, élèvent leurs enfants du mieux qu'ils peuvent, aiment, détestent, essaient de faire des projets, jouent au foot, aiment la musique, la poésie et les poètes, et rire et danser..., des êtres de chair et de sang comme nous, comme vous. Héritiers d'une culture riche, vivante et multiforme. Et la culture, on le sait bien, c'est l'âme des peuples.

C'est ce que veut donner à voir notre Automne, sans occulter l'histoire ni le conflit qui imprègne la vie quotidienne

Mansour, Salah Hamouri, Maryse Gargour, Michel Bôle-Richard, Eyal Sivan, Moneim Adwan, pour n'en citer que quelques-unes... Occasion de permettre la présence de la Palestine dans les médias un mois durant à travers des communiqués, des interviews, des comptes rendus, des photos, des émissions de radio. Mais occasion aussi de créer des relations avec des associations de quartier et de la convivialité autour de la Palestine.

Cette année l'artiste plasticien Ernest Pignon-Ernest nous avait fait l'honneur de parrainer l'événement, et s'il n'a pu être présent, il nous a prêté les photos qu'il avait prises de son « Parcours Mahmoud Darwich », portrait en pied du poète, collé par ses soins sur des murs de Palestine choisis pour leur symbolique. Une belle et forte exposition.

Parfois le hasard et les circonstances s'unissent pour apporter de l'imprévu qui vient enrichir le programme de l'Automne : c'est J.-F. Gallier, photographe alésien, collectionneur de plaques photographiques, qui se présente à la conférence de presse avec un ouvrage intitulé *De la Terre Sainte à la Palestine* dont les photos en « chrono fusion » ont la particularité de mêler sur un même cliché la vue prise au XIX<sup>e</sup> siècle en Palestine par Félix Bonfils et celle prise de nos jours par Serge Nègre. Or Félix Bonfils est un photographe alésien qui bien qu'ayant pignon sur rue est parti s'installer au Proche-Orient. JFG nous propose rien moins que la venue de Serge Nègre lequel, quand besoin est, pratique la photo aérienne avec cerf-volant... Il se trouve que nous projetions le film documentaire *Flying Paper*, celui-ci raconte la participation d'enfants de Gaza au record du plus grand nombre de cerfs volants dans le ciel en même temps!

C'est aussi lors de la soirée de clôture, et face à l'exposition de photos d'Ernest Pignon-Ernest, l'adjoint au maire en charge de la culture qui déroule avec précaution sous nos yeux stupéfaits un exemplaire en sérigraphie du portrait de Mahmoud Darwich, celui-là même photographié par E. Pignon-Ernest sur les murs de Palestine! Force de l'image « vraie », émotion garantie!

C'est tout cela l'Automne palestinien en Cévennes.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de nos objectifs, il s'agit d'impliquer des structures institutionnelles comme des municipalités, des organismes appartenant aux collectivités locales comme une médiathèque ou un centre socioculturel, des médias locaux, dans la solidarité avec le peuple palestinien. Cela dans la perspective d'un engagement à venir plus politique et à plus long terme, en particulier s'agissant des élus et des collectivités locales.

Françoise Leblon/AFPS Alès-Cévennes

## Université d'été 2014

Cette année, l'Université d'été aura lieu du vendredi 4 juillet à 14 h au lundi 7 juillet à 12 h à Tournon sur Rhône (Ardèche). Nous serons accueillis au lycée Marius Bouvier où ceux qui le désirent pourront être hébergés et prendre les repas.

L'Université d'été qui a lieu tous les deux ans est un temps d'échanges et de réflexions qui permet d'approfondir un certain nombre de thèmes considérés comme importants pour l'efficacité de l'action.

C'est également un moment de grande convivialité dans une ambiance de vacances qui offre l'occasion de passer de bons moments ensemble, de se connaître et de nouer des liens au sein de notre association.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès du secrétariat national. Vous recevrez début mai des informations détaillées sur le programme et les modalités pratiques d'inscription.

## Lire et faire jouer Les Monologues de Gaza

Hiver 2008-2009 dans la bande de Gaza : c'est l'opération israélienne « Plomb durci », qui conduit à la mort des centaines de Palestiniens.

En créant un atelier d'écriture deux ans plus tard, le théâtre Ashtar<sup>(1)</sup> offre une tribune aux voix de jeunes Gazaouis qui ont subi la violence de la guerre et de l'injustice. Les *Monologues de Gaza* sont trente-trois textes exceptionnels et bouleversants, témoignages d'expériences de vie pour surmonter la déshumanisation systématique engendrée par l'oppression permanente. Peu à peu, nous assistons à la renaissance de ces

jeunes, leurs colère et frustration se transforment en espoir et en amour : un tout nouveau monde se révèle.

Le GT Culture propose et encourage les groupes locaux AFPS à monter eux-mêmes les *Monologues de Gaza*, avec des partenaires locaux, professionnels ou amateurs. C'est déjà le cas à Montpellier, Paris 14-6, dans la Drôme...

Une initiative qui prendrait toute son sens dans le cadre de l'année 2014 proclamée par l'ONU année internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Les *Monologues de Gaza* sont publiés aux éditions « l'Espace d'un instant » à l'initiative de la Maison d'Europe et d'Orient. Réf : ISBN : 9782915037838 – Prix : 15 €

(1) Le théâtre Ashtar a été créé en 1991 à Jérusalem par deux comédiens palestiniens, Edward Muallem et Iman Aoun.



# Relations Europe/Israël – L'amorce d'une intervention ?

Les nouvelles « lignes directrices » de l'Union européenne dans ses relations avec Israël représentent un premier pas vers le respect du droit international, forcé par l'action convergente des mouvements de solidarité. Il en appelle d'autres.

Les milieux d'affaires israéliens n'hésitent plus à faire part publiquement de leur inquiétude. Une centaine de dirigeants d'entreprises ont même exhorté Benjamin Netanyahu, le Premier ministre, à se saisir des « efforts américains » afin d'aboutir au plus vite à la paix avec les Palestiniens. En jeu : la détérioration internationale de l'image du pays tandis que les annonces et les chantiers de la colonisation en Palestine se succèdent, et ses retombées sur l'économie israélienne tandis que se développe la campagne de Boycott – Désinvestissement – Sanctions (BDS).

## Crainces israéliennes sur les échanges avec l'UE

Le secrétaire d'État américain John Kerry a évoqué l'hypothèse d'un boycott d'Israël en cas d'échec des négociations, suscitant l'ire de nombre de ministres. En fait, ce sont surtout les risques de sanctions européennes qui alarment les dirigeants de Tel Aviv. Car les échanges avec l'Union européenne représentent un tiers des échanges israéliens, comme l'a souligné le ministre israélien des Finances, Yaïr Lapid. Faisant le parallèle avec le boycott de l'apartheid sud-africain, Yaïr Lapid a ajouté : « Nous sommes à un moment charnière du boycott, nous devons agir d'urgence ».

L'Europe aurait-elle enfin décidé d'user de ses relations économiques et commerciales avec Tel Aviv pour contraindre l'État à respecter le droit international et à mettre un terme à une politique qui, étouffant toute vie économique, sociale, culturelle, politique palestinienne et rongant morceau par morceau le territoire de la Palestine, empêche l'établissement d'un État palestinien viable et toute perspective de paix ?

## Lignes directrices : colonies hors champ

La réalité s'avère plus contrastée. La Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la sécurité commune (PESC), Catherine Ashton, a préféré promettre à Israël et à la Palestine des retombées positives « sans précédent » en cas de succès, plutôt que d'exercer des pressions contre la politique de l'État d'Israël : « L'UE est opposée au boycott des entreprises israéliennes. Nous ne voulons pas voir Israël isolé », a-t-elle plaidé à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles mi-mars, tout en rappelant l'opposition de principe de l'UE à la colonisation.

Pour autant, la campagne du mouvement de solidarité a marqué des points, et non des moindres. Décidées le 19 juillet dernier, les nouvelles « lignes directrices » de l'UE pour Israël sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Les structures israéliennes basées en Palestine occupée (Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est) ou sur le plateau du Golan ou qui développent des liens avec

les colonies sont officiellement exclues des programmes d'aides et de coopération européens. Une mesure tardive, mais logique puisque les colonies sont toutes illégales et dénoncées comme telles par l'UE. Il ne s'agit donc pas encore de réelles sanctions. Et les biens produits dans ces colonies pourront continuer à être exportés vers l'Europe. Mais ce premier pas effraie les dirigeants de Tel Aviv.

Des initiatives concrètes contre la colonisation se développent aussi dans plusieurs pays. Ainsi, en janvier, l'un des plus grands fonds de pension des Pays-Bas, le PGGM, a-t-il annoncé l'arrêt de sa collaboration avec cinq banques israéliennes en activité dans les colonies en territoire palestinien. Déjà, en décembre, un différend avait éclaté entre les deux pays lors de la visite officielle du Premier ministre Mark Rutte, au sujet de l'installation d'un scanner néerlandais à la frontière entre Israël et la bande de Gaza pour les exportations à partir du territoire palestinien sous blocus israélien. De même, un autre incident diplomatique a opposé la Roumanie et Israël au sujet des travailleurs roumains immigrés. Le gouvernement de Bucarest refuse en effet qu'ils soient employés dans des colonies.

## Horizon 2020 : coopération scientifique intensifiée

Pour autant, l'UE se refuse à de réelles sanctions et ne renonce pas à l'intensification de sa coopération avec Israël. C'est ainsi qu'un nouvel accord a été conclu fin novembre intégrant Tel Aviv au programme Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation. L'accord conclu par Catherine Ashton et la ministre israélienne de la Justice, Tzipi Livni, respecte les lignes directrices, que Tel Aviv dénonce moins pour leurs conséquences économiques, centrées sur l'activité des colonies, que pour la délimitation des frontières qu'elles entérinent. Mais les formules de compromis reflètent les attermolements de l'UE : il comporte une clause selon laquelle les fonds ne pourront pas être investis en territoires sous occupation, et une autre dans laquelle Israël mentionne son opposition aux « lignes directrices ». Un texte censé servir de modèle aux futurs partenariats. Débutant cette année, le programme Horizon 2020 devrait permettre aux entreprises de haute technologie et instituts de recherche d'Israël, seul État non européen à y participer à part entière, de recevoir 1,4 milliard d'euros d'aide européenne sur sept ans.

Les premiers succès du mouvement de solidarité l'invitent aujourd'hui à élargir ses campagnes pour obtenir des sanctions réellement efficaces.

Isabelle Avran

# Palestine Solidarité

avril 2014

Trimestriel édité par l'Association  
France Palestine Solidarité  
(AFPS)

Directeur de publication :  
Taoufiq Tahani

Comité de rédaction : Michel Basileo,  
Christiane Gillmann, Françoise Leblon,  
Jean-Marc Lévy, Guy Mallié,  
Marilyn Pacouret, Jean-Paul Roche

Président de l'AFPS :  
Taoufiq Tahani

Maquette et mise en page :  
Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0504 G 83106

Imprimerie : Imprimerie du Bocage  
443, rue Georges-Clemenceau  
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

Association France Palestine Solidarité  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris (M° Rue des Boulets)  
Tél. : 01 43 72 15 79  
Fax : 09 56 03 15 79  
CCP : La Source 34 521 83 N

# Palestine Solidarité

afps@france-palestine.org  
www.france-palestine.org

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :  
5 € pour les adhérents à l'AFPS  
8 € pour les non adhérents  
Abonnez-vous !